

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD2020\_054**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	83
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 juillet 2020

**LE 23 juillet 2020**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE OUVERT DU LOGEMENT SOCIAL (SMOLS)**

**PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COLBAC, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. VIROL, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUX, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. FARGÉ, M. BELLOTEAU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme COURAULT, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO

**POUVOIR(S) :**

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET  
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY  
Mme TOULAT donne pouvoir à M. PROTANO  
Mme DUPEYRAT donne pouvoir à M. SUDREAU  
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD  
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. GASCHARD  
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. CAREME  
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX AU SEIN DU LOGEMENT SOCIAL (SMOLS)

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

**Considérant que** dans le cadre de la fusion des offices publics HLM du département, il a été décidé de créer un syndicat mixte dédié, en charge de réunir les collectivités territoriales compétentes dans le domaine. Il est la structure de rattachement de l'office public d'habitat Périgord Habitat.

**Que** ce Syndicat Mixte Ouvert du Logement Social (SMOLS) a pour objet :

- D'exercer la compétence de collectivité de rattachement de bailleur social, et à ce titre il procède à la nomination des membres du conseil d'administration du bailleur social qui y est rattaché et ce conformément aux articles L 421-8 et suivants du code de la construction et de l'habitat (CCH).
- De contribuer à une planification stratégique, à l'échelle départementale, des politiques locales en matière d'habitat social, sans préjudice des compétences exercées par les collectivités compétentes pour les documents de programmation de l'habitat (PDH, PLH...) et d'urbanisme (SCOT, PLUi...).

**Qu'il** est constitué outre le Département et le Grand Périgueux des membres suivants :

- la communauté d'agglomération Bergeracoise
- la communauté de communes Isle Double Landais,
- la communauté de communes du Pays de Fénelon
- La communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord
- La communauté de communes du Pays de Ribérac
- La communauté de communes Isle et Crempse en Périgord

**Considérant que** ce syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de la manière suivante :

- Conseil Départemental : 14 délégués
- CA du Grand Périgueux : 9 délégués
- CA Bergeracoise : 2 délégués
- CC Isle Double Landais : 1 délégué
- CC Pays de Fénelon : 1 délégué
- CC Isle Loue Auvézère en Périgord : 1 délégué
- CC du Pays Ribéracois : 1 délégué
- CC Isle et Crempse en Périgord : 1 délégué

**Qu'il** convient donc de désigner les 9 représentants du Grand Périgueux :

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**



- Décide de désigner comme représentants du Grand Périgueux a

### Titulaires

SUDREAU Jean Louis  
DUCENE Philippe  
LECOMTE Christian  
CIPIERRE Thierry  
CHABREYROU Véronique  
MARTY Alain  
LABAILS Delphine  
FRANCESINI Hélène  
DOAT Gatiene

### Suppléants

LEGAY Emmanuel  
MASSOUBRE-MAREILLAUD Cécile  
NOYER Jean Luc  
PERPEROT Philippe  
MARSAC Jacques  
LONGUEVILLE-PATEYTAS Sylvie  
ROLLAND Yannick  
LE MAO Daniel  
BELLOTEAU Vincent

### Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 31 juillet 2020	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31 juillet 2020	Périgueux, le 31 juillet 2020
	Le Président, Jacques AUZOU

